



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE INTERDEPARTEMENTALE
D'AGRICULTURE
DOUBS-TERRITOIRE DE BELFORT

PROJAGRI

Appui à la conversion en Agriculture Biologique : Sécuriser mon parcours de conversion

Vous êtes

- Agriculteur exploitant en réflexion avancée pour une conversion en agriculture biologique

Vous souhaitez

- Etre accompagné pour passer votre système d'exploitation en agriculture biologique avec :
 - Une transposition du cahier des charges de l'agriculture biologique aux différents ateliers de l'exploitation pour mesurer les écarts avec le système avant conversion
 - Une évaluation de la faisabilité technico-économique et l'impact financier de la conversion en agriculture biologique
 - Le montage administratif de votre dossier de conversion

Nous vous proposons

- Un diagnostic du passage en agriculture biologique réalisé sur l'exploitation.
- Un ou plusieurs scénarii de passage en agriculture biologique qui intègrent les dimensions techniques, économiques et réglementaires
- Une approche économique simplifiée du passage en bio lors des deux années de conversion et la première année en agriculture biologique, en intégrant le chiffrage des investissements à prévoir
- Un planning de conversion prévisionnel
- Une aide administrative à la conversion

Notre expérience / nos références

- 25 ans d'accompagnement de reconversions de systèmes vers les pratiques de l'agriculture biologique toutes filières confondues
- Une équipe d'experts aux compétences transversales
- Un réseau local et régional d'agriculteurs et de partenaires

Nous vous apportons

- Un compte-rendu de conseils et d'informations pour une conversion en agriculture biologique, comprenant une simulation de l'impact en AB sur 5 années et un plan d'actions à conduire
- Une reprise de contact sous un an

LES



- Un appui à la conversion en agriculture biologique
- L'expérience dans l'accompagnement des projets de conversion
- Une maîtrise des enjeux techniques, économiques et réglementaires du projet de conversion

Prix de la prestation

- Tarif et conditions de vente :
Nous consulter

Adressez-vous à votre Chambre d'Agriculture



Chambre Interdépartementale
d'Agriculture Doubs - Territoire
de Belfort
130 bis rue de Belfort - BP 939
25021 BESANCON CEDEX
Tél. : 03 81 65 52 52
Fax : 03 81 65 52 78

Contact :

Christian FAIVRE
Tél : 03.81.64.22.50
Fax : 03.81.65.52.78
cfaivre@agridoubs.com